



Nancy, le mercredi 22 juin 2022

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Session publique du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle Allocution d'ouverture de Chaynesse Khirouni, présidente**

Mesdames et Messieurs les élu.e.s,  
Cher-e-s collègues,

Je souhaite tout d'abord renouveler mes félicitations républicaines à tous les Député.e.s élu.e.s ou réélu.e.s de Meurthe-et-Moselle.

En notre nom à toutes et tous, permettez-moi de saluer tout particulièrement les victoires de nos collègues Caroline Fiat et Thibaut Bazin et – au-delà de ces murs – de Dominique Potier qui affrontaient, tous trois, des candidats d'extrême-droite.

Je me réjouis que les Meurthe-et-Mosellans aient manifesté leur refus de la xénophobie et du repli nationaliste à l'occasion de ce scrutin, ceci alors qu'à l'échelle nationale, la poussée de l'extrême-droite est manifeste avec un nombre inédit de Députés issus de ses rangs.

Et que dire d'un Président qui nous promettait il y a cinq ans qu'il n'y aurait plus aucune raison de voter pour l'extrême-droite avant de s'en faire le marchepieds en pensant se ménager une victoire facile ? Que dire de cet entre-deux tours où le front républicain, hier indispensable à sa victoire, est devenu un cas-par-cas incompréhensible ? Que dire de ces silences coupables ? Le danger que l'extrême-droite représente pour la République n'autorise pas d'hésitations, pas plus que de calculs, et il nous faudra continuer à lutter, pied à pied, contre les causes profondes d'un vote en sa faveur, à commencer par la désespérance dans laquelle sont plongés nombre de nos concitoyennes et concitoyens.

Car, si notre pays vient de traverser une séquence démocratique riche, elle a également été ternie par une nouvelle progression de l'abstention. Les causes de cette fatigue démocratique dont serait victime notre République sont évidemment multiples.

Le sentiment de déclassement, la progression des précarités, l'inquiétude d'une partie de la jeunesse, le creusement des inégalités ou la conviction que l'Etat est déconnecté de ses territoires... sont les poisons du sentiment d'appartenance et les ferments d'une colère qui pourrait, à nouveau, s'exprimer sur les ronds-points et dans l'espace public. Je pourrais ajouter à cette liste l'impunité dont bénéficient certains responsables politiques et la multiplication des affaires judiciaires au plus haut sommet de l'Etat.

Ces venins menacent les fondements d'une République qui affiche des valeurs de fraternité et d'égalité mais ne parvient plus à les traduire dans la réalité quotidienne pour nombre de nos concitoyens.

L'engagement plus déterminé dans la transition écologique pour répondre à l'urgence climatique mais aussi la création de liens plus étroits entre les zones rurales, périurbaines et les villes centres ou les agglomérations est une nécessité.

Des réponses concrètes aux besoins des territoires tels que l'offre de soins ou de mobilités sont indispensables, tout comme le déploiement de politiques d'insertion et de réussite éducative plus ambitieuses.

Parallèlement à ces enjeux climatiques et sociaux, la refonte et la simplification de nos institutions constituent, à mes yeux, une autre réponse prioritaire à laquelle doit faire écho une plus grande exemplarité des élu.e.s de la République. Notamment dans le domaine des violences faites aux femmes.

Il nous faut repenser les outils politiques du contrat social. Cela suppose de réinterroger notre Constitution, notre organisation territoriale et notre vie politique. Car, sauf à considérer que les fractures territoriales, sociales et climatiques, peuvent être traitées par le système qui, depuis des décennies échoue à les réduire, comment ne pas s'entendre sur la nécessité de les renouveler ?

Ce sont ces évolutions que l'union des forces progressistes née de la campagne des législatives porte aujourd'hui. Et c'est l'ultime enseignement de ces élections que je voudrais souligner.

Car l'affirmation d'une alternative politique capable de remobiliser par-delà les désespérances sociales, les inquiétudes climatiques et les désillusions démocratiques a permis de sortir du duel mortifère des présidentielles. Elle offre une espérance à toutes celles et tous ceux qui ne se reconnaissent ni dans le libéralisme, ni dans le nationalisme.

Cette dynamique politique, nous la faisons vivre au quotidien au sein de cette assemblée depuis plus de 20 ans. Elle s'est renouvelée avec le Projet départemental que nous avons adopté en mars dernier. Il s'inscrit résolument dans la volonté de mettre l'humain au cœur de nos politiques publiques afin de protéger les plus fragiles et d'accompagner celles et ceux qu'une reprise économique ne suffira pas à insérer dans l'emploi digne et durable.

La session que nous poursuivons aujourd'hui illustre très concrètement ces orientations et témoigne de l'engagement des élus et de l'Administration près d'une année après l'installation de notre Assemblée.

Nous aurons ainsi à délibérer de l'expérimentation de la recentralisation du RSA dont l'enjeu est le renforcement des moyens dédiés à l'accompagnement des allocataires à hauteur de plusieurs centaines de milliers voire millions d'euros par an.

Comme cela a été dit à l'occasion de la Commission Solidarité élargie organisée le 16 mai dernier pour préparer cette candidature, le dialogue qui s'engagera avec l'Etat nous permettra de vérifier si les intérêts de nos publics et de la collectivité sont bien respectés dans le cadre de cette expérimentation.

Cinq autres engagements du Projet départemental trouveront également une traduction opérationnelle et concrète à l'occasion de cette session.

Il s'agit :

1. de la revalorisation de la contribution départementale au fonds de compensation du handicap ;
2. du renforcement du contrôle des établissements sociaux et médico-sociaux et notamment des EHPAD ;
3. de l'adoption d'un schéma départemental de l'habitat donnant la priorité à la lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique ;
4. du renforcement de la politique cyclable départementale ;
5. et de la refonte des dotations de fonctionnement des collèges publics dans le souci d'une plus grande équité et d'un soutien accru aux collèges se situant en zone d'éducation prioritaire et en milieu rural.

Si je me félicite de toutes ces avancées, permettez-moi tout particulièrement de me réjouir de la revalorisation de la contribution départementale au fonds de compensation du handicap. Elle sera plus que doublée dès cette année et permettra un financement plus important des différents matériels (fauteuils, lits...) mais aussi de l'aménagement du logement ou du véhicule des personnes en situation de handicap.

Ce fonds est sollicité une fois les financements de droit commun épuisés, financements ne couvrant en effet que partiellement des charges qui peuvent représenter jusqu'à plusieurs dizaines de milliers d'euros. Notre ambition est claire : tendre vers zéro reste à charge pour les personnes en situation de handicap à faibles revenus.

S'agissant du renforcement contrôle de établissements, Catherine Boursier Première Vice-présidente déléguée à l'autonomie aura l'occasion d'y revenir au cours de la session pour préciser les moyens concrets qui seront déployés pour satisfaire cet objectif très largement partagé par l'ensemble des sensibilités de cette assemblée.

Je souhaite souligner une nouvelle fois que cette orientation ne date pas des scandales récents mettant en lumière les dérives de la marchandisation de l'accompagnement du grand âge. Elle s'inscrit dans une volonté déterminée de garantir la bienveillance des personnes relevant de nos politiques publiques.

Etre fidèles aux engagements pris dans le cadre du Projet départemental, c'est aussi préserver la gratuité des transports scolaires. Si, après le transfert de la compétence à la Région en 2017, cette gratuité a été maintenue, l'unification des tarifs régionaux la remettait en cause.

C'est pourquoi nous avons fait le choix volontariste de prendre en charge intégralement la participation demandée aux familles, soit 94 euros par élève ayant droit et par an. Une prise en charge qui sera automatique et qui fait particulièrement sens dans un contexte de hausse du coût de la vie.

De même, le budget supplémentaire 2022 permettra aussi de mettre en œuvre d'indispensables revalorisations salariales au bénéfice de nombreux professionnels des solidarités, « oubliés du Ségur », notamment parmi les agents départementaux.

Voilà, cher.e.s collègues, une session qui s'annonce riche et qui témoigne de l'avancée et de la mise en œuvre du Projet départemental porté par une majorité plurielle, ambitieuse et pragmatique. Une union loin des clichés populistes et démagogiques de l'entre-deux tours des élections législatives et qui travaille.

Et ce rôle singulier, que nous assumons auprès des habitantes et habitants, comme des territoires, suppose une volonté permanente de répondre à l'évolution des besoins.

L'écueil le plus impardonnable serait l'immobilisme et la tentation gestionnaire quand bien même le contexte économique nous y inviterait avec l'accumulation de charges supplémentaires liées à l'inflation mais également, et c'est malheureusement habituel, de nombreuses décisions de l'Etat non ou mal compensées dont le budget supplémentaire 2022, comme d'ailleurs le compte administratif 2021, que le Vice-Président Pascal Schneider présentera d'ici quelques minutes, offrent de multiples illustrations. Pour autant et loin de toute forme de résignation, nous restons convaincus que ce n'est qu'en inscrivant le Conseil départemental dans une dynamique de progrès social qu'il répond véritablement à ses missions.

L'ordre du jour de cette session illustre cette dynamique tout en me fournissant l'occasion de saluer l'engagement des élu.e.s et des services grâce auxquels les projets départementaux avancent.

Je vous remercie.

Chaynesse Khirouni, présidente du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle.



Didier JACQUOT  
Relations presse & Magazine Meurthe-et-Moselle  
Direction de la Communication  
06 03 22 20 58 / 03 83 94 54 74

Salle de presse : <http://meurthe-et-moselle.fr/salle-de-presse>  
Twitter CD54 : <https://twitter.com/Departement54>